

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le mercredi 28 août, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 24 août 2023

<b>Objet</b>
N° 23/06/04
<b>Acquisition des parcelles cadastrées section A n°5039, 5041, 5043 et 5045</b>

**Présents** Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD

**Représentés** Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

**Absents excusés** Mesdames Guyonne FOURNIER et Rachel ROUSSET

**Secrétaire de séance** Madame Maryvonne ALVARD

Monsieur le maire rappelle le projet de sécurisation de la RD1506 au centre village.

Afin de régulariser l'emprise des aménagements sur les parcelles cadastrées section A n°5039, 5041, 5043 et 5045 situées au lieu-dit le Bette (extraits cadastraux n°1, 2 et 3 ainsi que les plans n°1, 2 et 3 ci-joints), d'une contenance respective de 21m<sup>2</sup>, 1m<sup>2</sup>, 5m<sup>2</sup> et 27m<sup>2</sup>, propriétés de Madame ANCEY Elisabeth et de Monsieur ANCEY Guy, le Maire propose d'acquérir ces parcelles pour un montant de 150.00€ par mètre carré soit un montant total de 8 100.00€.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles citées ci-dessus, pour un montant total de 8100.00€ (huit mille cent Euros) ;
- **APPROUVE** que les frais afférents à cette acquisition sont à la charge de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces acquisitions.

Ainsi fait et délibéré,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
**Maryvonne ALVARD**



Acte certifié exécutoire le :  
Télétransmis en Préfecture le : 20/09/2023

Le Maire,  
**Jérémy VALLAS**



La présente délibération est transmise à :  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville

Notifié ou publié le :

Madame le Tr

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID : 074-217402908-20230828-23\_06\_04-DE

Treasorier de Salanches

